



CONSEIL GÉNÉRAL

Législature 2016 – 2020

13^{ème} séance

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	2
2. NOUVELLE RÉPARTITION DES TÂCHES	2
3. RÉPARTITION DES TYPES DE MOBILIERS	2
4. DEVIS ESTIMATIF	3
5. CONCLUSION	3
6. PROJET D'ARRÊTÉ	4
ANNEXE 1 PLAN RÉPARTITION MOBILIERS	5
ANNEXE 2 DEVIS ESTIMATIF	21

RAPPORT

DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL

concernant une demande de crédit
d'engagement de **CHF 1'050'000.00** pour le
projet, l'achat et la mise en œuvre du « mobi-
lier fixe » des Collèges de Vigner (assainisse-
ment du collège existant et construction de
trois nouveaux collèges).



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. INTRODUCTION

En date du 27 octobre 2016, le Conseil général a octroyé au Conseil communal un crédit de CHF 35'500'000.- (y c. crédit d'étude du 23 mars 2013) pour la construction des Collèges de Vigner (assainissement du collège existant et construction de trois nouveaux collèges¹).

Dans ce crédit, seuls certains équipements scolaires spécifiques ont été pris en compte, selon le CFC 3 (voir¹ chapitre 4.4).

Il était prévu que le solde du mobilier scolaire soit directement pris en charge (études, appels d'offres, installation) par l'éorén :

Les coûts du CFC suivant n'ont pas été pris en compte, car ils seront à charge de l'éorén :

- *CFC 9 Ameublement et décoration
Mobilier nécessaire au fonctionnement des nouveaux locaux (dans la mesure du possible, le mobilier existant sera conservé).*

2. NOUVELLE RÉPARTITION DES TÂCHES

Durant l'évolution du projet, puis durant la construction du gros œuvre, il est apparu qu'une partie du mobilier scolaire, décrit comme « mobilier fixe », entrainé en étroite relation avec le gros œuvre et le second œuvre des bâtiments. Il s'agit principalement :

- des armoires installées le long des parois des classes ;
- de certaines tables pour l'informatique intégrées dans ces armoires ;
- de certains mobiliers particuliers intégrés dans des salles spéciales.

Tous ces éléments doivent s'adapter aux diverses dimensions des différentes salles de classes ou salles spéciales, ou bien sont fixés dans les différentes cloisons des salles de classes.

Il est par ailleurs judicieux de monter ces éléments (en particulier les armoires) en même temps que la réalisation du second œuvre.

De ce fait, après réflexion avec l'éorén, il est apparu qu'il était nécessaire d'inclure le « mobilier fixe » dans les prestations des architectes mandatés pour la construction, qui maîtrisent l'ensemble de la construction (gros œuvre et second œuvre) du projet, et en particulier la direction des travaux.

Le reste du mobilier, soit le « mobilier mobile » tels que principalement les tables et les chaises et les autres éléments mobiles, restera sous la direction complète (études, appels d'offres, installation) de l'éorén.

3. RÉPARTITION DES TYPES DE MOBILIERS

L'**Annexe 1** (pages 6 à 20) montre les plans de la répartition entre le « mobilier fixe » (indiqué en vert comme « mobilier M.O. ») et le « mobilier mobile » (indiqué en bleu comme « mobilier Eoren ») pour chacun des bâtiments A, B, C et V, et pour chaque étage.

Les appels d'offres sont établis selon cette répartition.

¹ Rapport du Conseil communal au conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 34'000'000.00 pour la construction des collèges de Vigner (assainissement du collège existant et construction de trois nouveaux collèges), 3 octobre 2016.

4. DEVIS ESTIMATIF

L'Annexe 2 (page 22) donne le tableau de l'estimation des coûts des différents mobiliers, ainsi que la répartition entre les coûts pris en compte par la Commune, objet de la présente demande de crédit, et ceux pris en compte par l'éorén.

Pour la part de crédit prise en charge par la Commune, les sommes totales sont les suivantes :

Désignation	Montants CHF TTC
- mobilier fixe	949'900.00
- honoraires	98'000.00
TOTAL (demande de crédit)	1'050'000.00

5. APPELS D'OFFRES

Étant donné les montants des travaux, le « mobilier fixe » fera l'objet d'un appel d'offres en procédure ouverte.

6. FINANCEMENT ET DÉDOMMAGEMENT

Le crédit demandé s'ajoutera au crédit de construction des Collèges de Vigner. La Commune de Saint-Blaise assumera l'emprunt nécessaire dans le cadre des emprunts en cours pour cet objet. Les coûts financiers (intérêts et amortissements) puis les coûts d'entretien de ce « mobilier fixe » (réparations et remplacement) seront pris en charge par l'éorén, au même titre que ceux pour les bâtiments des Collèges, comme énoncé au chapitre 7 de la demande de crédit de construction du 3 octobre 2016 (voir¹). Le Comité scolaire de l'éorén a donné son accord pour la prise en compte des coûts mentionnés ci-dessus. Après approbation éventuelle par le Conseil général de la présente demande de crédit, il sera soumis pour approbation au Conseil intercommunal de l'éorén, dans sa session de mars 2019.

7. CONCLUSION

Il était initialement prévu que l'éorén prenne en charge l'ensemble du mobilier scolaire pour les Collèges de Vigner. Il est apparu en cours de projet puis de construction, qu'il était judicieux d'inclure une partie de ce mobilier (la partie dite « mobilier fixe ») dans le mandat des architectes en charge de l'étude, de l'exécution et de la direction des travaux. Cette manière de faire assure une parfaite adéquation entre le gros œuvre, le second œuvre et le mobilier fixe, du point de vue constructif et pour la direction des travaux.

Le crédit supplémentaire correspondant sera assumé par la Commune dans le cadre des emprunts en cours pour la construction des Collèges. Toutes les charges résultant de ce crédit (financières et d'amortissement) ainsi que tous les coûts d'entretien ultérieur seront pris en charge par l'éorén, au même titre que pour les bâtiments.

Au vu de ce qui précède nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre en considération le présent rapport et d'adopter le projet d'arrêté que nous vous proposons ci-après.

Nous vous remercions de votre attention.

Saint-Blaise, le 30 novembre 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

le responsable du
dicastère des bâtiments

Claude Guinand

Alain Jeanneret

8. PROJET D'ARRÊTÉ

ARRÊTÉ RELATIF À UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 1'050'000.00 POUR LE PROJET, L'ACHAT ET LA MISE EN ŒUVRE DU « MOBILIER FIXE » DES COLLÈGES DE VIGNER (ASSAINISSEMENT DU COLLÈGE EXISTANT ET CONSTRUCTION DE TROIS NOUVEAUX COLLÈGES)

Le Conseil général de la Commune de Saint-Blaise,

vu le rapport du Conseil communal du 30 novembre 2018 et ses annexes,
entendu le rapport de la Commission financière et de gestion,
vu la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014,
vu le règlement communal sur les finances du 21 mai 2015,

sur proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un crédit de CHF 1'050'000.00 est accordé au Conseil communal pour le projet, l'achat et la mise en œuvre du « mobilier fixe » des Collèges de Vigner (assainissement du collège existant et construction de trois nouveaux collèges).

Art. 2.- Cette dépense, après déduction d'éventuelles participations financières, sera portée au compte des investissements no 20170101 et amortie à raison de :

10 % à charge du chapitre 2 Formation.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 4.- Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'État à l'expiration du délai référendaire.

Saint-Blaise, le 13 décembre 2018

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

le président

la secrétaire

Alain Marti

Pascale Giron-Lanctuit

ANNEXE 1 PLAN RÉPARTITION MOBILIERS

Bâtiment A

1. Plan étage
2. Plan rez
3. Plan sous-sol

Plan répartition mobiliers / Bâtiment B

4. Plan étage
5. Plan rez
6. Plan 1^{er} sous-sol
7. Plan 2^{ème} sous-sol

Plan répartition mobiliers / Bâtiment C

8. Plan étage
9. Plan rez
10. Plan sous-sol

Plan répartition mobiliers / Bâtiment V

11. Plan 3^{ème} étage
12. Plan 2^{ème} étage
13. Plan 1^{er} étage
14. Plan rez

Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

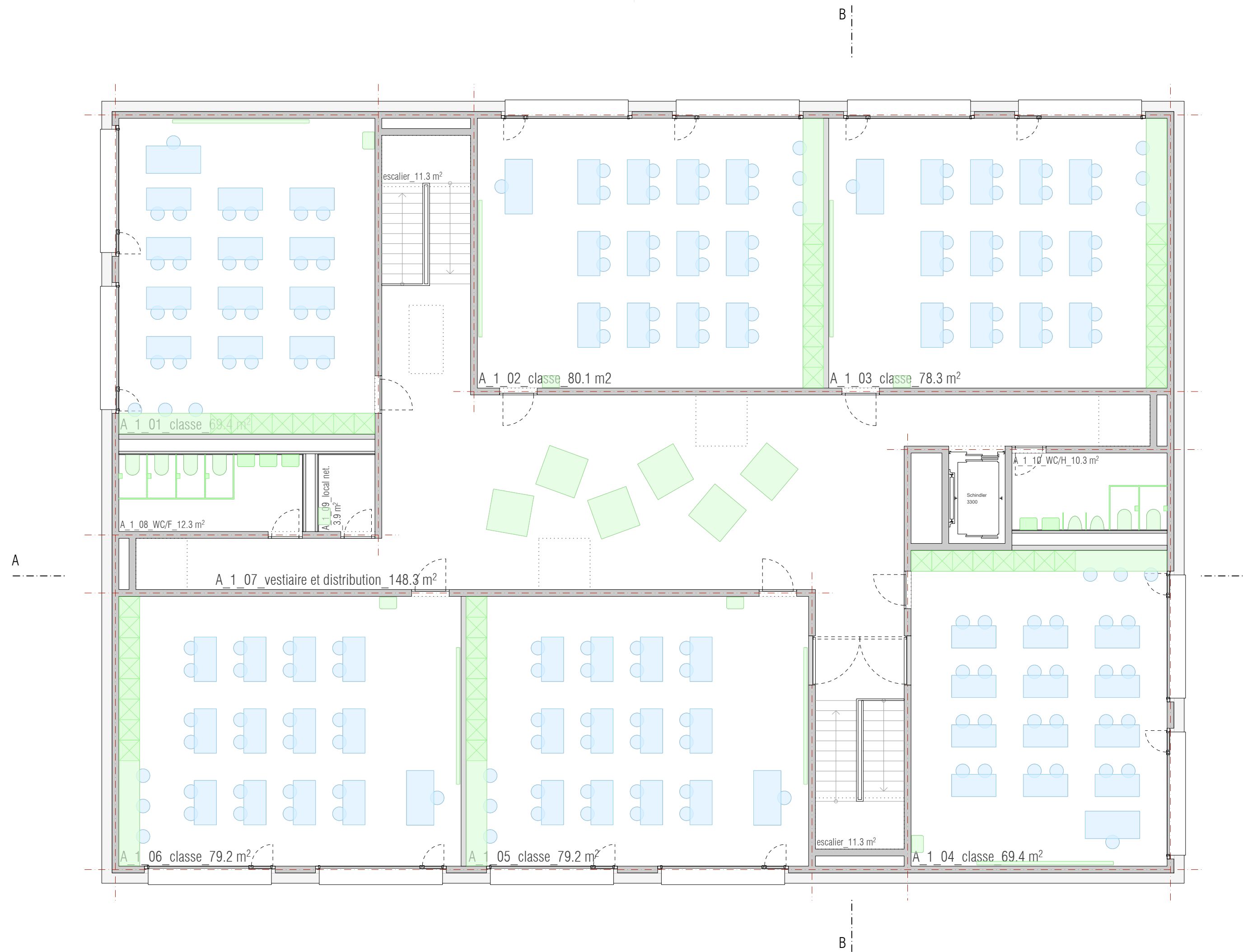
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

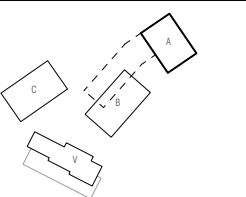
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Légendes :

- mobilier Eoren
- mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja



Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sarl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

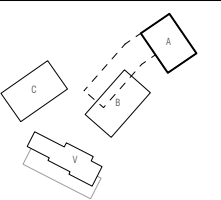
Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Plan répartition mobiliers
Bâtiment A

Plan rez

Ech.: 1/100



Niveau de référence
±0.00 = 452.50

0 1 2 5

N° plan:

015_MAE_PL_A_0_100

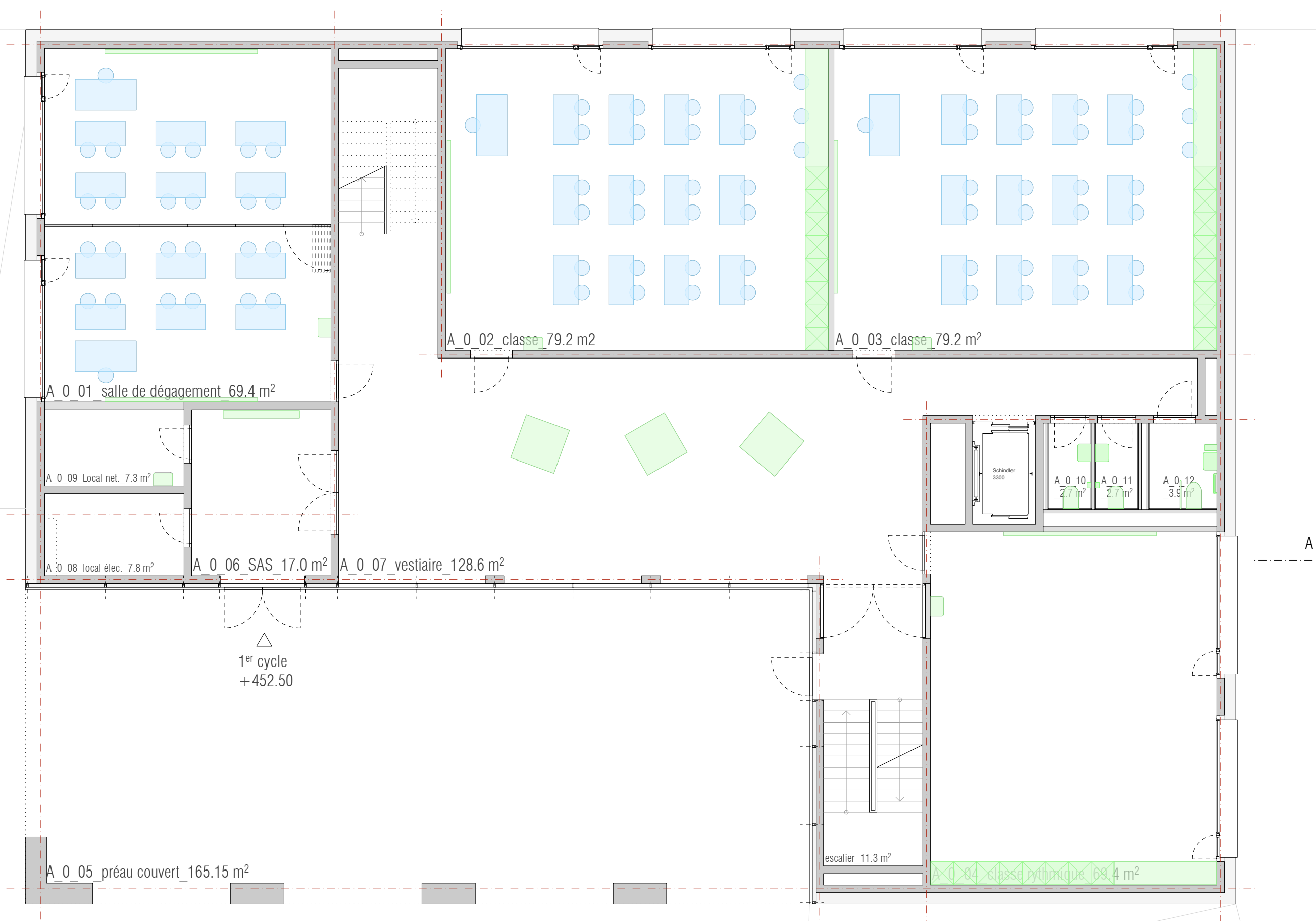
Format: 63 x 29.7

Légendes :

mobilier Eoren

mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja



Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Plan répartition mobiliers
Bâtiment A

Plan sous-sol

Ech.: 1/100

Niveau de référence
±0.00 = 452.50

0 1 2 5

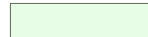
N° plan:

015_MAE_PL_A_-1_100

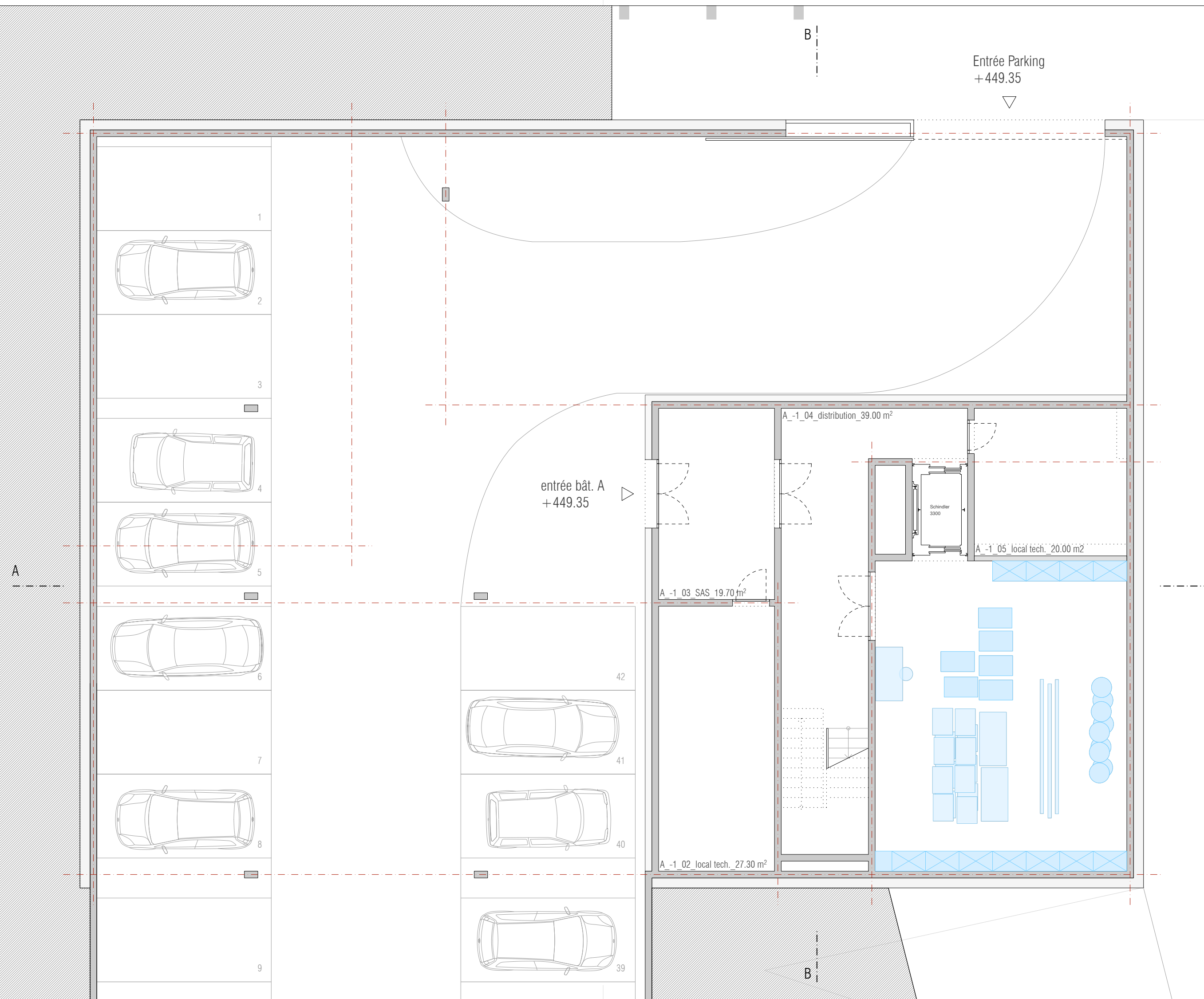
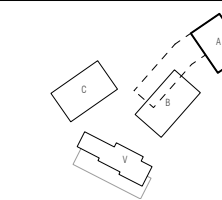
Format: 63 x 29.7

Légendes :

 mobilier Eoren

 mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja



Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan répartition mobiliers
Bâtiment B

Plan étage

Ech.: 1/100

Niveau de référence
±0.00 = 452.50

0 1 2 5

N° plan:

015_MAE_PL_B_1_100

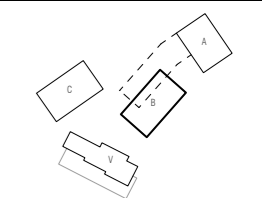
Format: 84 x 29.7

Légendes :

mobilier Eoren

mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja



Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

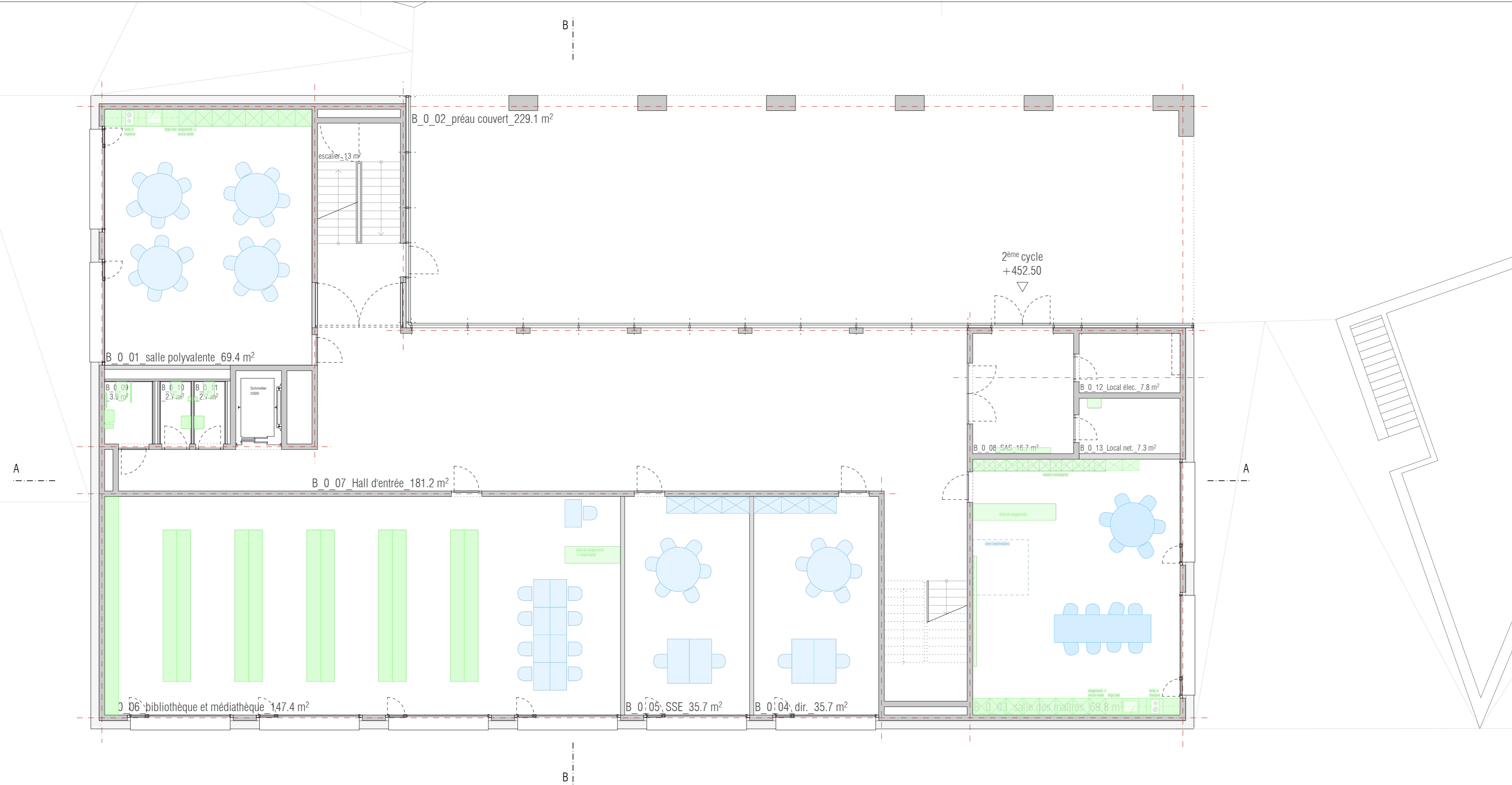
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan répartition mobiliers
Bâtiment B

Plan rez

Ech.: 1/100

Niveau de référence
±0.00 = 452.50

0 1 2 5

N° plan:

015_MAE_PL_B_0_100

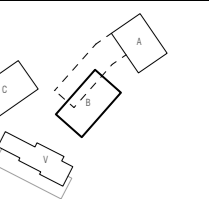
Format: 84 x 29.7

Légendes :

mobilier Eoren

mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja



Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

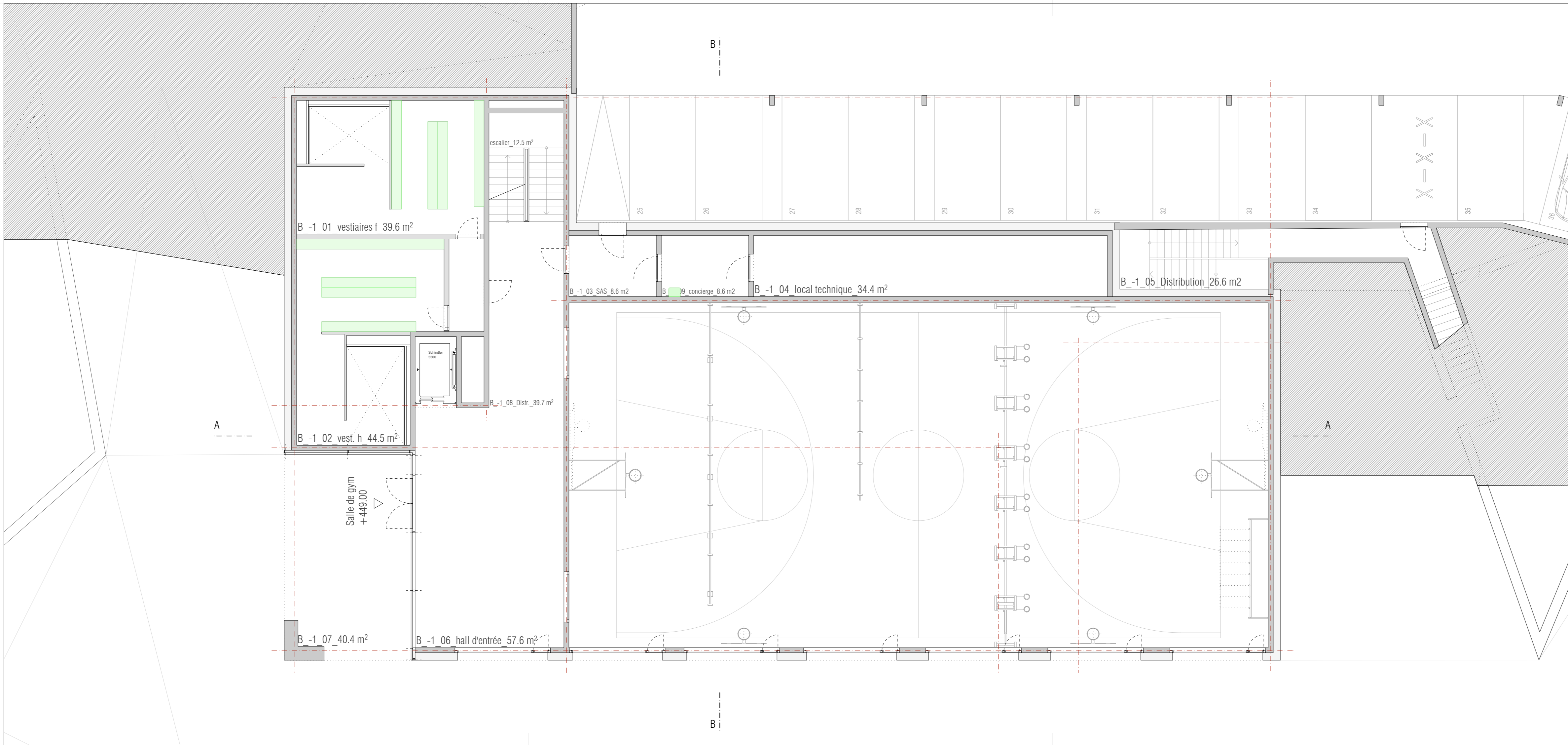
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan répartition mobiliers
Bâtiment B

Plan 1^{er} sous-sol

Ech.: 1/100

Niveau de référence
±0.00 = 452.50

0 1 2 5

N° plan:

015_MAE_PL_B_-1_100

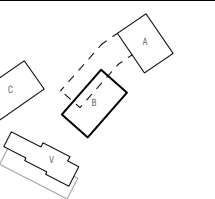
Format: 84 x 29.7

Légendes :

mobilier Eoren

mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja



Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

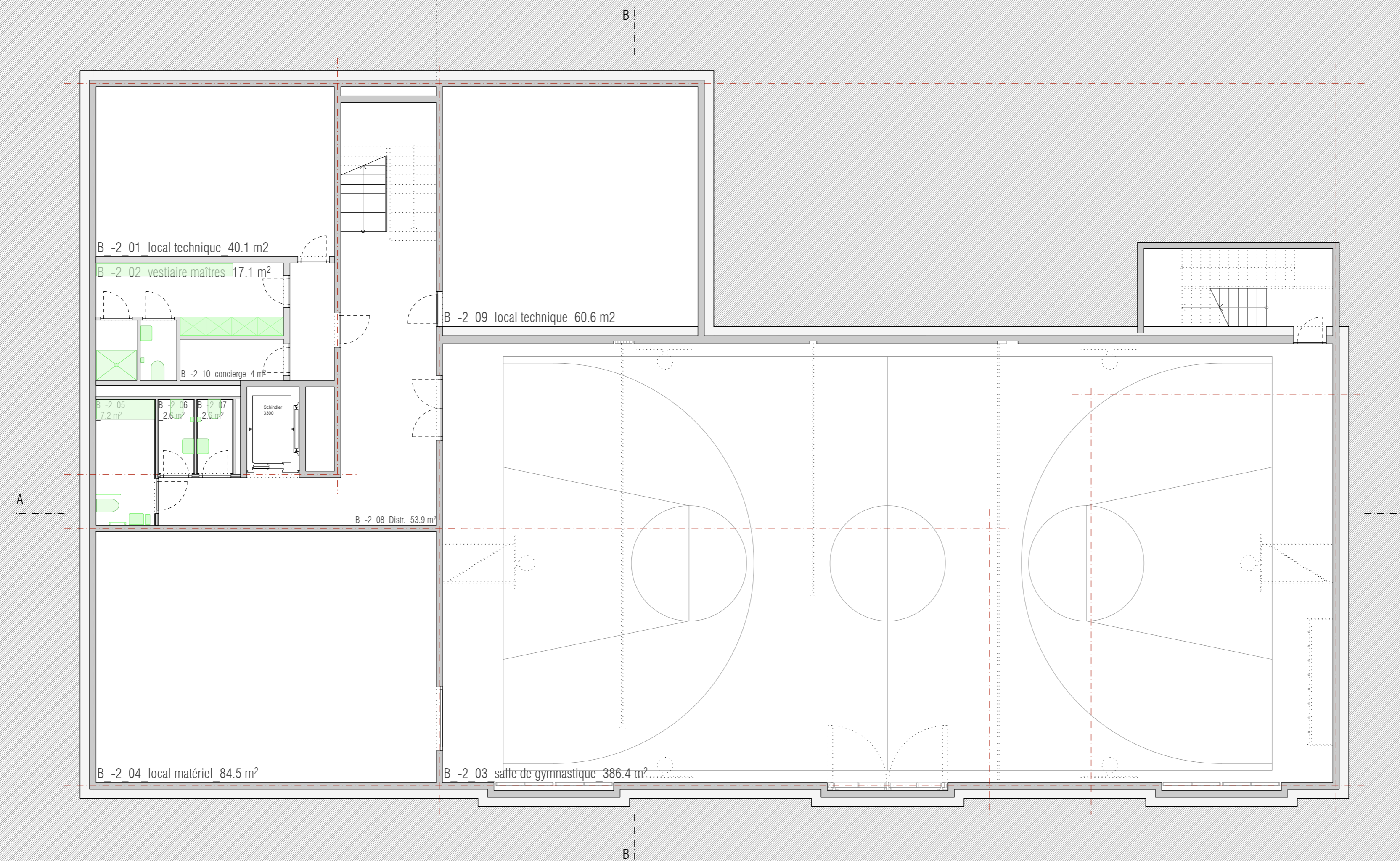
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan répartition mobiliers
Bâtiment B

Plan 2^{ème} sous-sol

Ech.: 1/100

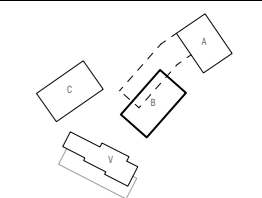
Niveau de référence
±0.00 = 452.50



N° plan:

015_MAE_PL_B_-2_100

Format: 84 x 29.7



Légendes :

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja

mobilier Eoren

mobilier M.O.

Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan répartition mobiliers
Bâtiment C

Plan étage

Ech.: 1/100

Niveau de référence
±0.00 = 452.50

0 1 2 5

N° plan:

015_MAE_PL_C_1_100

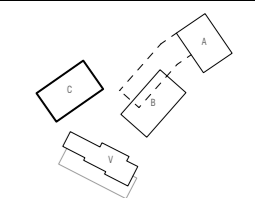
Format: 84 x 29.7

Légendes :

mobilier Eoren

mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja



Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

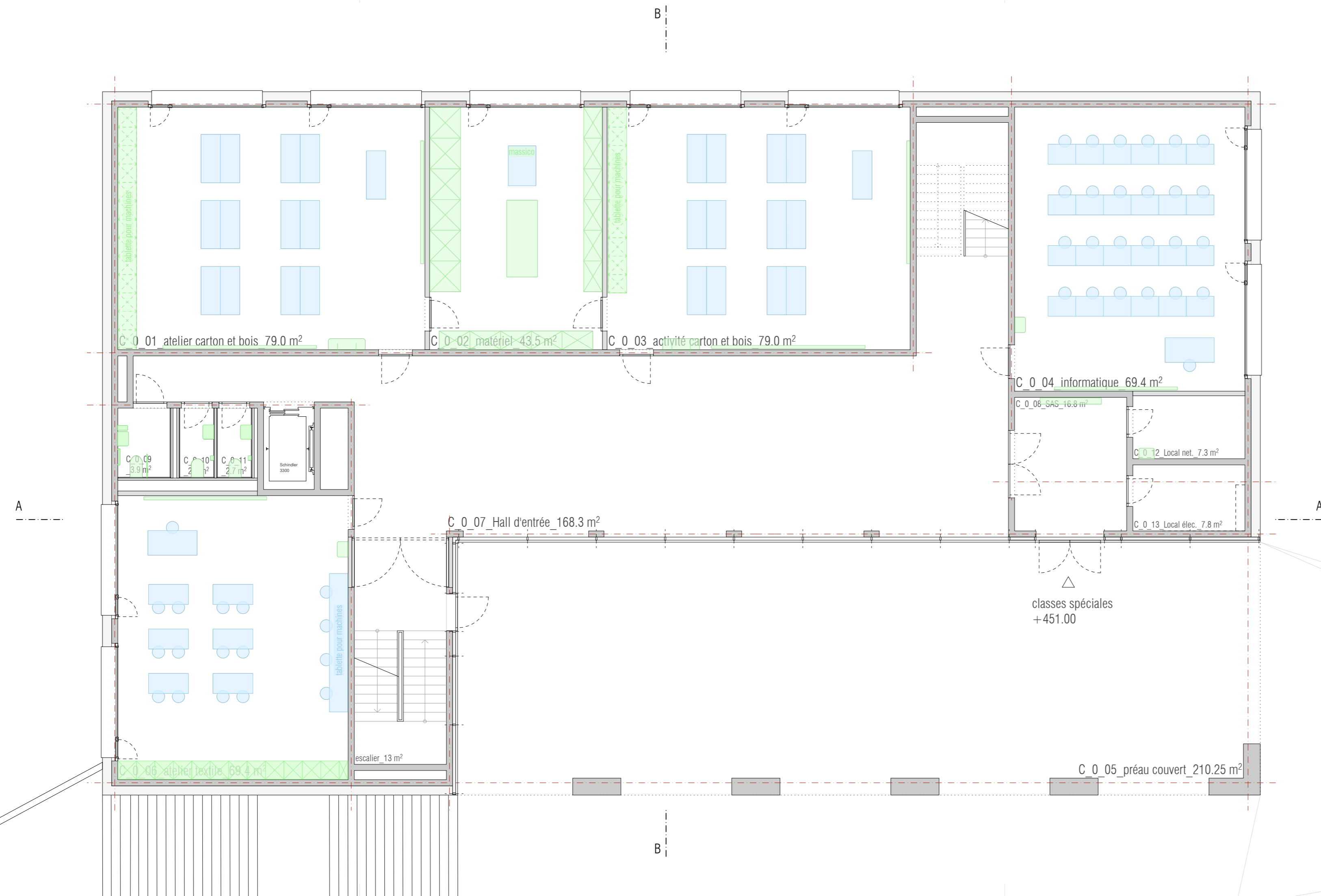
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan répartition mobiliers
Bâtiment C

Plan rez

Ech.: 1/100

Niveau de référence
±0.00 = 452.50

0 1 2 5

N° plan:

015_MAE_PL_C_0_100

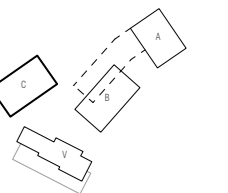
Format: 84 x 29.7

Légendes :

mobilier Eoren

mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja



Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

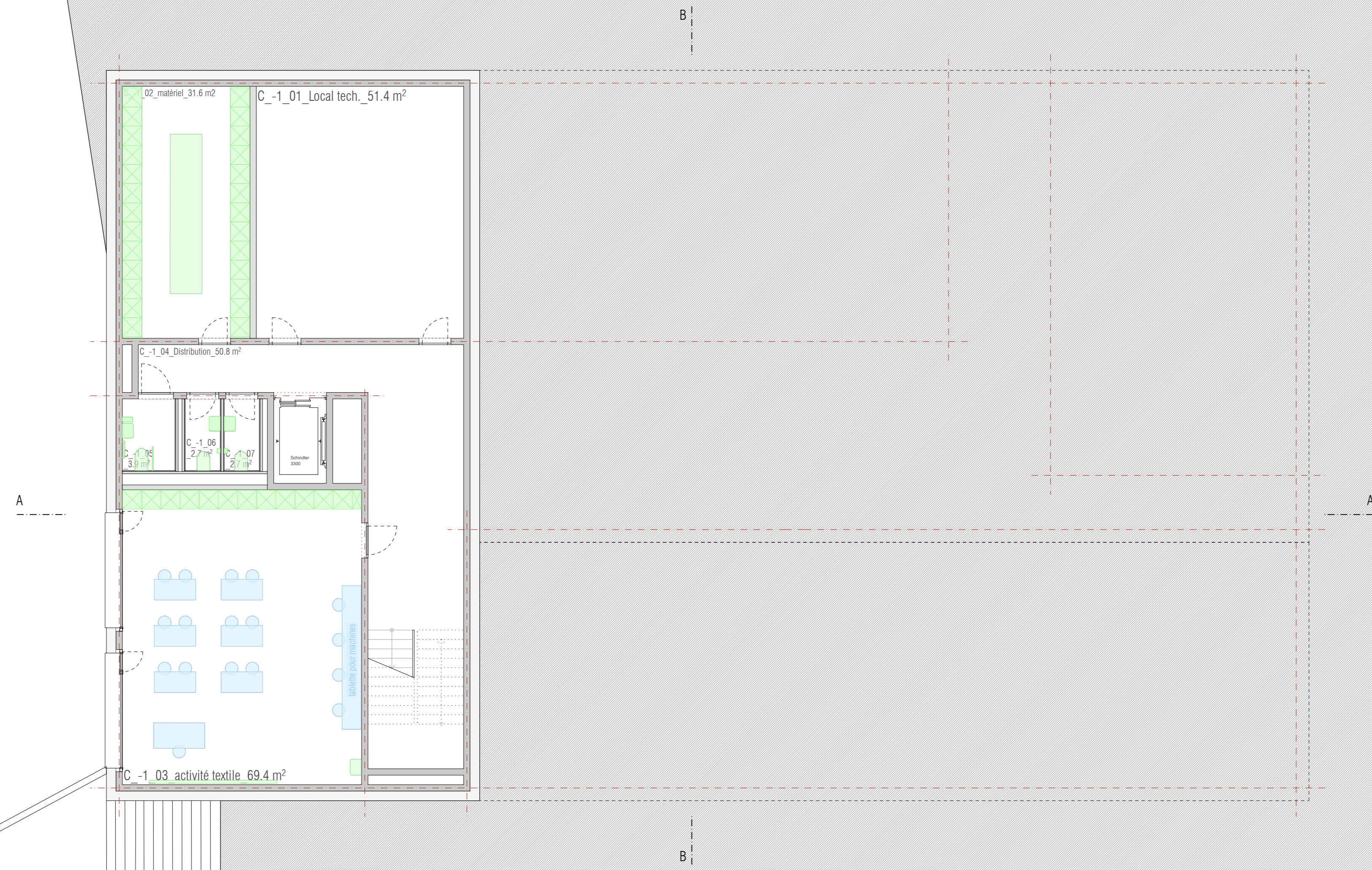
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan répartition mobiliers
Bâtiment C

Plan sous-sol

Ech.: 1/100

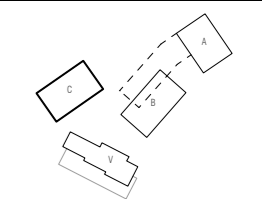
Niveau de référence
±0.00 = 452.50

0 1 2 5

N° plan:

015_MAE_PL_C_-1_100

Format: 84 x 29.7



Légendes :

mobilier Eoren

mobilier M.O.

créé le 20.12.2016 ja
modifié le 09.02.2017 ja
27.11.2017 ja

Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

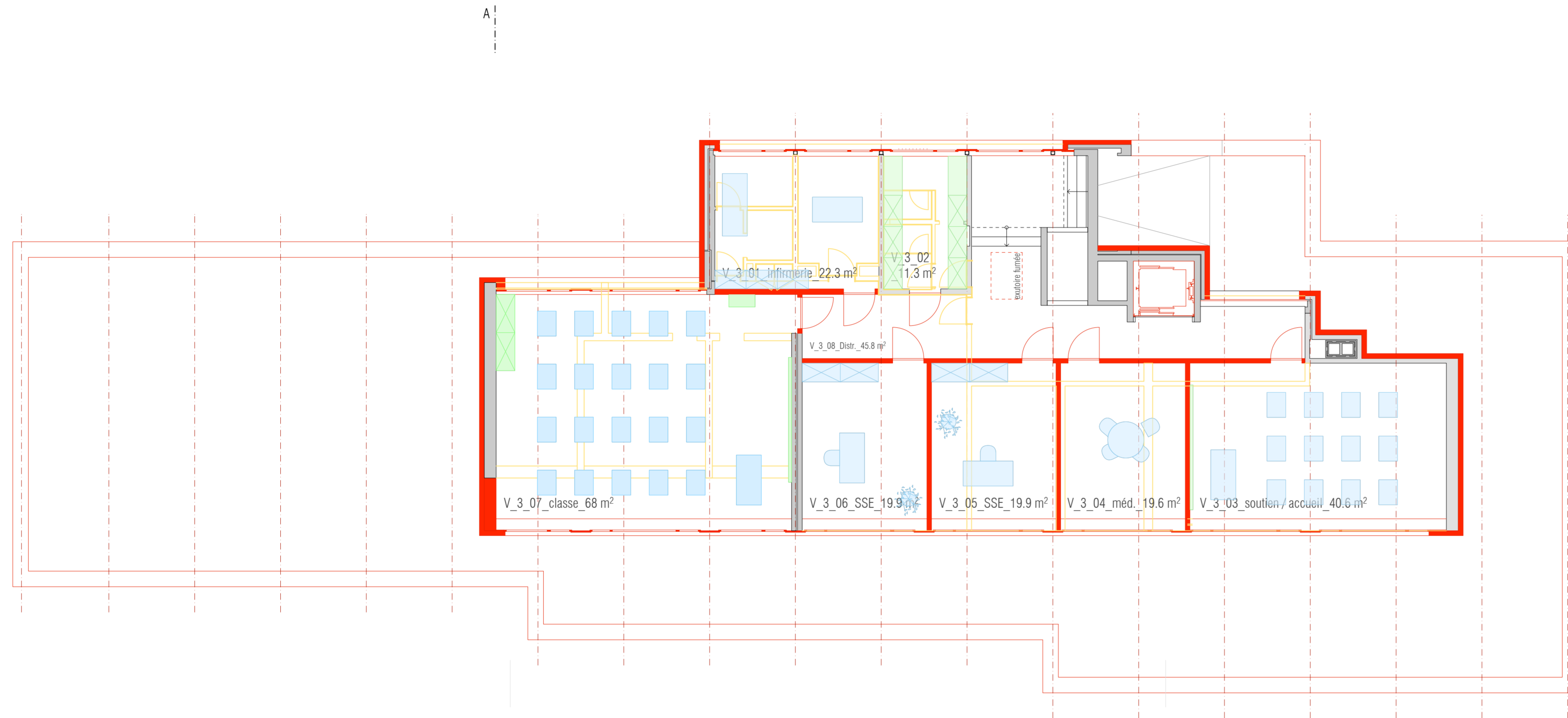
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan de mise à l'enquête
Bâtiment V
Plan 3^{ème} étage
Ech.: 1/100

Niveau de référence
=0.00 = 452.50

0 1 2 5

N° plan:
Format:

015_MAE_PL_V_3_100
86 x 46.6

créé le 28.11.2016 _ mj
modifié le 09.02.2017 _ ja
03.03.2017 _ ja
30.03.2017 _ ja
27.11.2017 _ ja

Légendes :

- EXISTANT
- A DEMOLIR
- A CONSTRUIRE
- mobilier Eoren
- mobilier M.O.

Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
GrandRue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

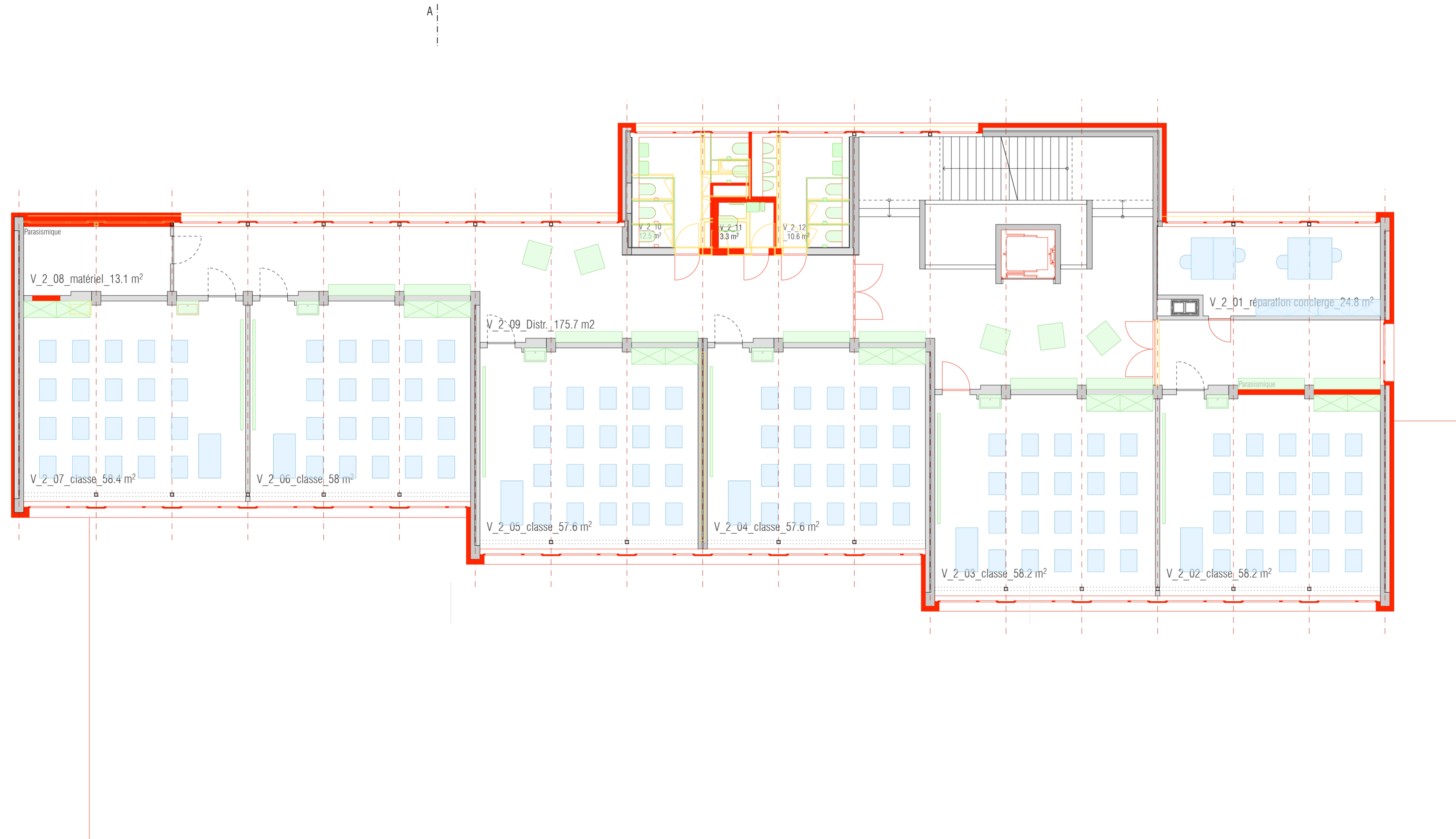
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

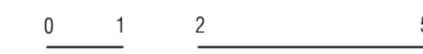
Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan de mise à l'enquête
Bâtiment V
Plan 2^{ème} étage
Ech.: 1/100

Niveau de référence
=0.00 = 452.50



N° plan: 015_MAE_PL_V_2_100
Format: 86 x 46.6

créé le 28.11.2016_ _ mjj
modifié le 09.02.2017_ _ ja
03.03.2017_ _ ja
30.03.2017_ _ ja
27.11.2017_ _ ja

Légendes :

- EXISTANT
- A DEMOLIR
- A CONSTRUIRE
- mobilier Eoren
- mobilier M.O.

Maitre de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
GrandRue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

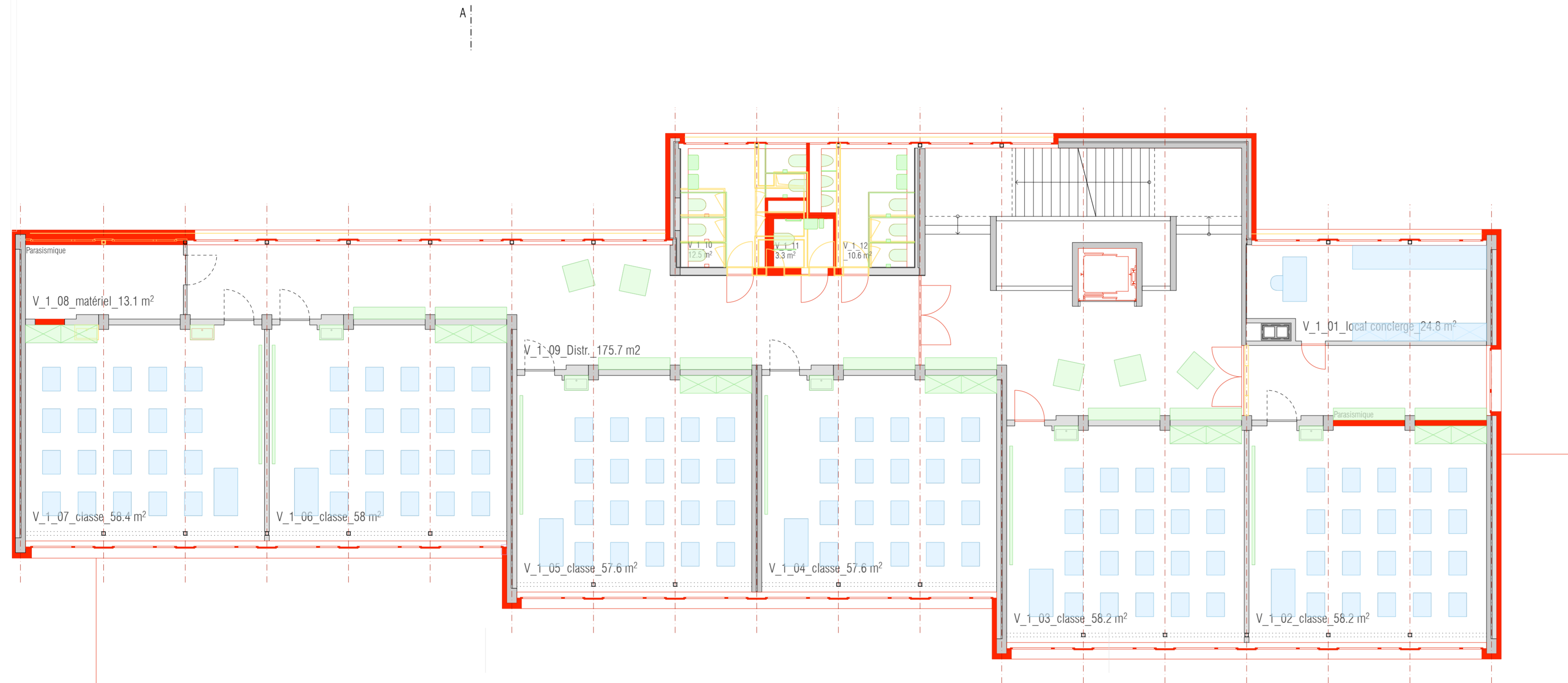
Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

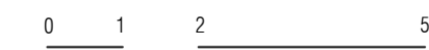
Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017



Plan de mise à l'enquête
Bâtiment V
Plan 1^{er} étage
Ech.: 1/100

Niveau de référence
=0.00 = 452.50



N° plan: 015_MAE_PL_V_1_100
Format: 86 x 46.6

créé le	28.11.2016	mj
modifié le	09.02.2017	ja
	03.03.2017	ja
	30.03.2017	ja
	27.11.2017	ja

Légendes :

- EXISTANT
- A DEMOLIR
- A CONSTRUIRE
- mobilier Eoren
- mobilier M.O.

Maître de l'ouvrage:

Commune de Saint-Blaise
Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise

Alain Jeanneret
Président

Jacques Rivier
Secrétaire

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Architecte:

Patrick Minder Architectes Sàrl
Avenue de Grandson 48
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 66 62
e-mail: patrick.minder@pmarchitectes.ch

Monsieur
Patrick Minder

Saint-Blaise, le 27 novembre 2017

Plan de mise à l'enquête
Bâtiment V

Plan rez
Ech.: 1/100

Niveau de référence
=0.00 = 452.50

0 1 2 5

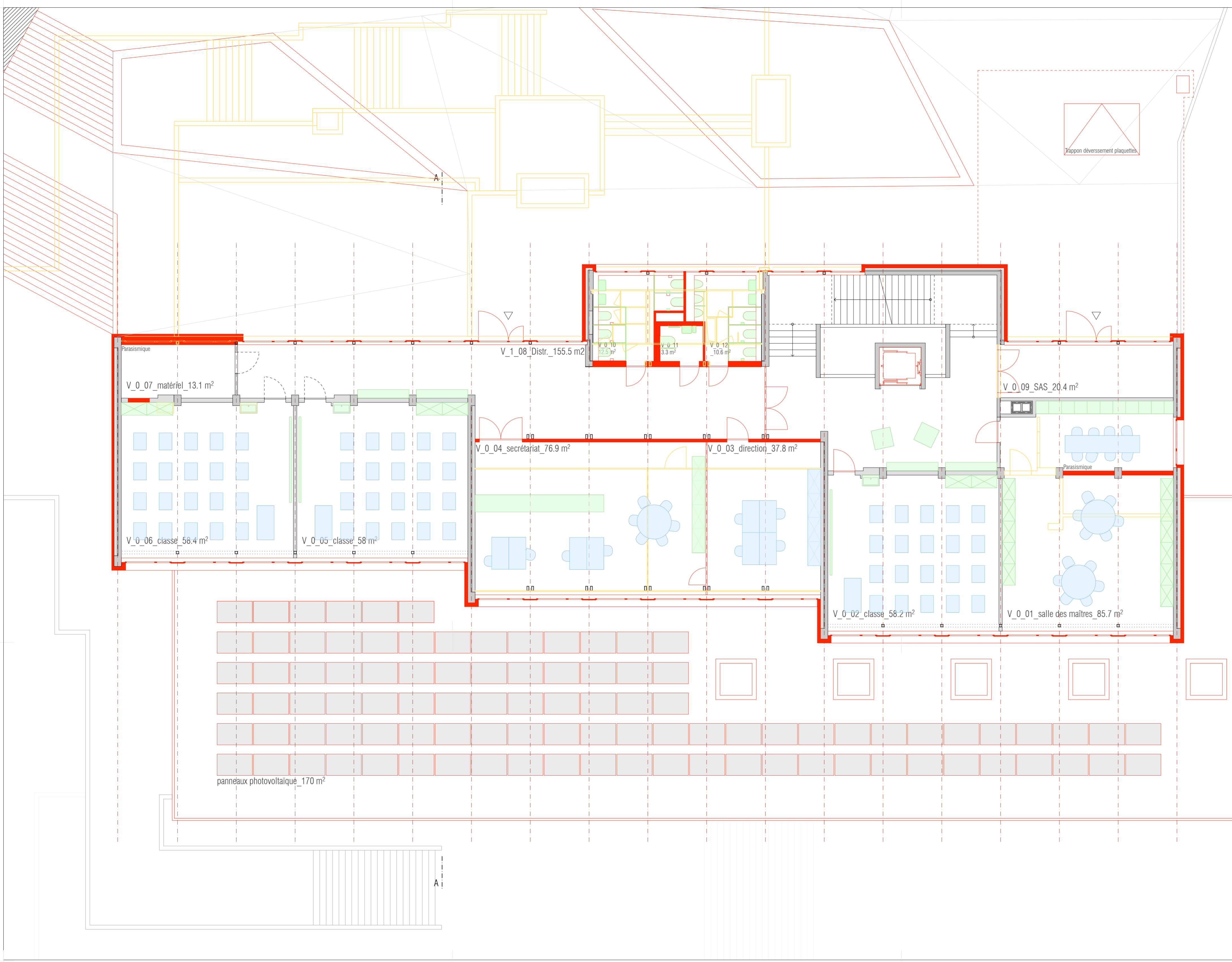
N° plan:
Format:

015_MAE_PL_V_0_100
86 x 46.6

créé le 28.11.2016_ mj
modifié le 09.02.2017_ ja
03.03.2017_ ja
30.03.2017_ ja
27.11.2017_ ja

Légendes :

- EXISTANT
- A DEMOLIR
- A CONSTRUIRE
- mobilier Eoren
- mobilier M.O.



ANNEXE 2
DEVIS ESTIMATIF

